
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 04 SEPT 2022

N° 22-00491 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs des Techniques de l'Information et de la Communication, session 2022.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KONE MARIAM	239300J	B11317521	01/01/85
2°	KADIO DÉBILI BARTHÉLÉMY	246644M	B15071615	24/08/83
3°	YOUGBARE NESTOR	246649V	B17183878	25/02/85
3°	BAMOGO JEAN MARIE	211825E	B10693775	31/12/80
5°	KABORÉ RATOGUÉSSÉBA JEAN-PIERRE	211834G	B13373197	31/12/80
6°	OUEDRAOGO HAROUNA	211817C	B14797154	20/05/82
6°	KIEMTORE PRESLY	239256R	B10402410	24/02/81
8°	ZOUNDI RAMAMBA	212045V	B6368663	31/12/79
8°	KORA ABDOULAYE	211836B	B14225829	10/03/79
8°	OUEDRAOGO RASMANE	220286u	B10142239	09/02/85

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National

